

AMAP D'ABREST
Contrat d'Engagement PRODUCTEUR / AMAPIEN
Produits : **Légumes** - Période : **202.**

Le Producteur :

GIRONDE Sylvain
MARAICHER
19, Les Moussouves
63290 LIMONS

Tél. : 06 68 69 71 69

Courriel : sylvain.gironde@orange.fr

Site :

L'Amapien :

Nom Prénom :

Adresse :

.....

Tél. :

Courriel :

Contenu du contrat :

- Le producteur mentionné s'engage à produire dans le respect de la Charte des AMAP à apporter ses produits sur le lieu de distribution indiqué, au jour convenu.
- Le présent contrat est passé pour la fourniture de légumes

Termes du contrat :

1) La livraison

Les livraisons ont lieu tous les **vendredis du mois de 18h30 à 19h30 à l'Amap d'Abrest.**

2) Les modalités de paiement

L'Amapien s'engage à fournir à la signature du contrat un chèque de caution d'un montant du premier panier pris.

Le chèque sera établi au nom du producteur, et sera encaissé au bout de 3 livraisons non prises et/ou non décommandées.

A chaque distribution, l'Amapien réglera l'intégralité de sa livraison.

3) La commande

L'Amapien peut passer commande directement au local, par courriel ou tél. (si pas de courriel) au moins 3 jours avant la date de livraison souhaitée.

4) Prix des paniers

Trois paniers : 10 € ou 15 € ou 20 € avec légumes selon saisons.

Reçu chèque de caution de 10 €, 15 € ou 20 € (du montant du panier choisi).

Etabli en 2 exemplaires à ABREST, le

Signatures :

Le Producteur,

l'Amapien,